

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire II : La responsabilité morale (2PH2170)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M A - philosophie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier secondaire M A - philosophie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Professeur : Simon-Pierre Chevarie-Cossette

Contenu

Le présent cours se focalise sur la responsabilité individuelle et les questions de philosophie de l'action et d'éthique ainsi que sur des auteurs modernes et contemporains. Trois thèmes généraux retiendront notre attention : (I) La responsabilité et le contrôle (p. ex. : pouvons-nous être responsables d'actions qui reflètent nos valeurs, mais qui échappent à notre contrôle ?) (ii) la responsabilité et les réactions comme le blâme et les excuses (p. ex. quelle est la fonction du blâme ?), (iii) la responsabilité et les responsabilités (les devoirs) (p. ex. : y a-t-il des dilemmes moraux ?).

Forme de l'évaluation

L'évaluation interne (voir le plan d'études pour l'externe : il s'agit d'un examen oral de 30 minutes), qui compte pour 50 % de la note finale, se basera sur :

- (1) Deux présentations d'environ 30 minutes (20 points).
- (2) Un travail de 2500 à 3000 mots, remis avant le 1er avril (15 points).
- (3) Une version améliorée et allongée de ce travail (4000 à 5000 mots), remise avant le 1er juin (15 points).

De plus, toute absence injustifiée entraînera une perte de dix (10) points automatiques sur la note finale.

L'évaluation pourrait changer sensiblement si le nombre d'étudiants et étudiantes est restreint.

Les présentations orales portent les deux articles à lire dans la semaine. Elles seront réparties entre la première et la seconde séance.

Documentation

Tous les textes seront accessibles en ligne ou distribués sur Moodle.

Pré-requis

Aucun.

Forme de l'enseignement

Séminaires interactifs avec discussion autour de textes impérativement lus au préalable.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Justifier l'attribution ou la non attribution de la responsabilité à un sujet
- Comparer différents sens du concept de responsabilité
- Expliquer les liens entre différents débats sur la responsabilité

Compétences transférables

- Evaluer rationnellement un argument ou une théorie
- Formuler la thèse et l'argument central d'un texte
- Défendre une thèse positive ou critique originale

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire II : La responsabilité morale (2PH2170)